



TOUS AU TGI DE NANTERRE !

99^{ème} jour de grève, la grève commence aujourd'hui !

Rassemblement au TGI de NANTERRE ce mercredi 24 janvier à 13h

Depuis le 19 octobre la majorité des femmes de chambre, gouvernantes, plongeurs et équipiers de la sous-traitance avec leur syndicat CNT-SO et avec le soutien de la CGT-HPE, sont en grève reconductible à l'hôtel HOLIDAY INN de CLICHY, groupe INTERCONTINENTAL. Elles et ils ne lâcheront rien car ils ont conscience que lâcher signifie le retour à l'esclavage moderne qu'ils subissent dans la sous-traitance hôtelière.

Les surexploité-es de la sous-traitance HEMERA revendiquent :

- l'internalisation chez Holiday Inn et leur embauche directe
- le respect des contrats de travail
- la suppression de la clause de mobilité
- l'augmentation des qualifications et des salaires avec le passage en catégorie B
- le respect des accords de site passés avec l'ancienne société, sur la durée du travail
- le paiement de toutes les heures travaillées
- le versement d'une prime de panier, comme pour les salarié(e)s de l'hôtel
- l'attribution d'une prime de 13^{ème} mois, égale à 1/12e du salaire annuel
- la suppression de l'abattement de 8 % sur la base des cotisations
- l'élection de délégués de proximité au sein de l'hôtel Holiday inn Clichy

Nos syndicats dénoncent avec force le silence de la Ministre du Travail française, Muriel PENICAUD, dans ce conflit. Plutôt que de passer son temps à casser le code du travail à coups d'ordonnances, de violer elle-même la loi <http://www.leparisien.fr/politique/l-inspection-du-travail-epingle-business-france-au-temps-de-muriel-penicaud-19-12-2017-7462719.php> elle serait bien inspirée d'envoyer la DIRECCTE verbaliser l'hôtel HOLIDAY INN et la société sous-traitante pour, notamment, travail dissimulé avec le paiement à la chambre et non au temps de travail. Mais ça se passe comme ça en Macronie : les riches sont exonérés du respect du droit du travail quand les pauvres sont réprimés quand ils exercent pacifiquement leur droit de grève.

Après les belles actions de ce week end à MARSEILLE et à GENEVE les grévistes et leurs syndicats appellent tous leurs soutiens à se rassembler ce mercredi 24 janvier à 13h devant le TGI de Nanterre, 6 Rue Pablo Neruda, 92000 Nanterre

L'HOLIDAY INN DE CLICHY et HEMERA HORS LA LOI

Le but de cette assignation délivrée par les syndicats CNT-SO et CGT-HPE est le suivant :

Il est demandé au Président du Tribunal de grande instance de Nanterre, vus les articles L.2142-1-1 al. 2 et L.2143-20 du Code du travail et les articles 145, 808 et 809 du Code de procédure civile, notamment :

Constatant l'existence de troubles manifestement illicites et l'urgence,

DIRE ET JUGER y avoir lieu a référé,

Par suite,

ORDONNER à la SAS CLICHY VICTOR HUGO et à la SAS HEMERA :

- de laisser circuler librement au sein de l'hôtel HOLIDAY INN CLICHY Mme Mirabelle NIANG et M. Eric LAMOTHE conformément à leur mandat syndical,
- ce sans être suivis par un huissier ou un représentant des dites sociétés
- sous astreinte de 1000 € par infraction constatée à compter de la signification de l'ordonnance à intervenir, le tribunal se réservant la liquidation de ladite astreinte,

ORDONNER à la SAS CLICHY VICTOR HUGO de communiquer aux défendeurs les contrats commerciaux la liant à la société HEMERA sous astreinte de 1000 € par jour de retard à compter de la signification de l'ordonnance, le tribunal se réservant la liquidation de ladite astreinte,

CONDAMNER solidairement la SAS CLICHY VICTOR HUGO et à la SAS HEMERA à chaque syndicat demandeur à titre de dommage et intérêts en réparation des entraves répétés à la libre circulation des représentants syndicaux, la somme de 10000 € à titre de provision sur le préjudice porté à l'intérêt collectif de la profession sur le fondement de l'article L2132-3 du CT

CONDAMNER solidairement la SAS CLICHY VICTOR HUGO et à la SAS HEMERA à chaque syndicat demandeur la somme de 2 000 euros sur le fondement de l'article 700 du Cpc, outre la somme de 500 euros à chacun des représentants syndicaux

Condamner aux entiers dépens de l'instance.

**SOYONS NOMBREUX Á SOUTENIR LES
GRÉVISTES CE MERCREDI 24 JANVIER
AU TGI DE NANTERRE**

Caisse de grève : Holiday Inn <https://www.lepotcommun.fr/pot/0snu1eea>

Syndicat CGT des Hôtels de Prestige et Economiques
78 rue Henri BARBUSSE 92110 CLICHY Tel: 0141406519 <http://www.cgt-hpe.fr/>
Syndicat CNT-SO, 4 rue de la Martinique 75018 PARIS Tel: 0140347180 <http://www.cnt-so.org/>